



AC ! Agir ensemble contre le Chômage !

21^{er} rue Voltaire 75011 Paris

Tél. : 01 42 63 15 33 - Fax : 01 42 63 15 18 - contact@ac-chomage.org - <http://www.ac-chomage.org>

Communiqué de presse

La mêlée des droits sociaux

Les « négociations » entre partenaires sociaux – syndicats dits représentatifs et patronat - concernant le marché du travail - contrats de travail, assurance chômage, sécurisation des parcours professionnels – reprennent ce vendredi 7 septembre à un rythme hebdomadaire pour conclure avant la fin d'année et qu'ensuite le gouvernement reprenne la main.

La persistance d'un chômage de masse élevé, des conditions d'emplois toujours plus dégradées, les revenus salariaux à la baisse et déconnectés de l'accroissement global des richesses, la privatisation des services publics, le ralentissement significatif de la « croissance » qui ne fera qu'amplifier les mesures d'austérité, sont à la source d'inquiétudes, de mécontentements et de nécessités nouvelles. Ces dernières années, les salariés n'ont pas raté une occasion d'exprimer leur refus de cette précarisation et leur exigence de droits nouveaux.

Quel qu'en soit le résultat, cette « négociation » va concerner dès 2008 le quotidien de tous les salariés : les contrats de travail en cours seront probablement eux aussi réformés et le licenciement serait encore facilité, ceux proposés aux chômeurs et aux jeunes seront d'un type nouveau ; les droits à l'assurance chômage eux aussi seront profondément modifiés. La réforme des minima sociaux, annoncée pour 2008, complétera la restructuration de nos droits collectifs. Cette autre réforme serait basée sur l'extension du Revenu social d'activité qui va donc être expérimenté sans aucune négociation.

La victoire contre le CPE a rappelé que la mobilisation large et offensive des salariés – en poste, en formation, au chômage... - peut faire reculer le pouvoir politique.

Ensemble, nous pouvons gagner la garantie de revenus et la continuité des droits.
Préparons-nous !

Pour toutes et tous :

- ✓ Indemnisation de toutes les formes de chômage et de précarité par la garantie d'un revenu individuel égal au minimum au SMIC mensuel, avec ou sans emploi !
- ✓ Libre choix de son emploi et sa formation : abrogation des textes organisant le profilage, le contrôle et la sanction des salariés au chômage !
- ✓ Présence des chômeurs et précaires partout où se décide leur sort !
- ✓ Réduction massive du temps de travail jusqu'à disparition du chômage de masse !
- ✓ Partage des richesses !

Paris, le 6 septembre 2007